



Département du VAR  
Arrondissement de BRIGNOLES  
Commune de BRAS  
83149

Bras, le 02 juin 2022

2022 - 228

## EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la demande d'autorisation de voirie en date du 1er juin 2022 sollicitée par Madame MATHIEU Julie et Monsieur MUSCARNERA Sylvain domiciliés 2bis rue du 24 février - 83149 BRAS (Var),

**CONSIDERANT** qu'il est d'intérêt public d'autoriser le stationnement d'un véhicule à l'occasion d'un déménagement rue du 24 février à BRAS (Var) pour le compte de Madame MATHIEU Julie et de Monsieur MUSCARNERA Sylvain,

### ARRÊTE

**Article 1** : Le samedi 11 juin 2022, la rue du 24 février sera interdite à la circulation. Une déviation sera mise en place par la rue Louis Pasteur.

**Article 2** : Madame MATHIEU Julie et Monsieur MUSCARNERA Sylvain seront responsables de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de ces travaux.

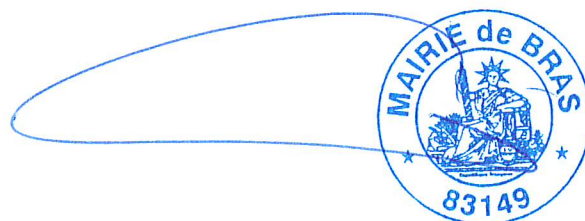
**Article 3** : Des panneaux de signalisation réglementaires ainsi que des barrières seront installés pour permettre l'application du présent arrêté.

**Article 4** : La présente autorisation est délivrée pour le samedi 11 juin 2022.

**Article 5** : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- L'intéressé
- La Police Municipale

Le Maire,  
Franck PERO



République Française  
Liberté – Egalité – Fraternité